



Parcours Droit du numérique

Mention Droit des affaires

<input type="checkbox"/>	Composante UFR Droit, Sciences Économique et Politique	Langue(s) d'enseignement Français
--------------------------	---	---

Présentation

Compétences acquises à l'issue du M1: Le Master 1 en droit du numérique permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances des aspects juridiques liés aux technologies numériques. Ils développeront leurs compétences en analyse et en synthèse des textes juridiques applicables au numérique et renforceront leur rigueur et clarté dans la rédaction (avis juridiques, analyses de cas, dissertations) et dans l'expression orale.

Objectifs

Le parcours droit du numérique offre une formation approfondie sur les enjeux juridiques contemporains des technologies numériques, incluant la protection des données, et la régulation des plateformes numériques.

Grâce à des cours mutualisés avec d'autres Masters 1, notamment en droit des affaires, les étudiants bénéficient d'une approche pluridisciplinaire qui combine les fondamentaux du droit privé avec les spécificités du droit appliqué aux nouvelles technologies. Ce parcours permet aux futurs juristes de développer une vision complète des questions numériques dans un cadre juridique national ~~et~~ européen ~~et~~ international, tout en acquérant les compétences analytiques et rédactionnelles essentielles à leur futur exercice professionnel.

Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Les + de la formation

Ce parcours offre une première approche des thématiques numériques liées à la smart city qu'est Dijon, permettant aux étudiants de saisir des enjeux de sociétés d'importance internationale, nationale mais également locale.

Admission

Conditions d'accès

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

Modalités de candidatures

Master 1 :

L'entrée en M1 est soumise à la sélection d'étudiants en principe titulaires d'une licence générale de Droit et par exception d'autres licences ou titres reconnus équivalents et d'un contrat d'alternance.



Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster*.
Dossiers examinés par la commission de recrutement sous
la présidence de Pierre Bordais.

Attendus / Pré-requis

Pour le M1, il faut avoir eu en licence de bons résultats en droit civil (notamment en droit des obligations) et en droit des affaires (droit commercial général, droit des sociétés).

Et après

Débouchés professionnels

Les étudiants diplômés pourront ~~Peut être~~ envisager une carrière dans les services juridiques d'entreprises, de banques, et de compagnies d'assurances, ainsi que dans des cabinets spécialisés en droit du numérique. Ils pourront également exercer en tant que conseillers en protection des données, consultants en cybersécurité ou avocats spécialisés en droit du numérique et des nouvelles technologies. Ce parcours ouvre des perspectives dans les métiers liés aux secteurs financier, boursier, et du courtage, ainsi que pour les juristes des chambres de commerce, des organisations internationales, et des organismes régulant le commerce numérique.

D'autres débouchés incluent les fonctions de consultant en entreprise pour la transformation numérique, de mandataire de justice spécialisé en prévention et gestion des risques numériques, ou encore de juriste au sein d'associations de défense des droits numériques. Les diplômés peuvent également occuper des rôles de responsables de la conformité et de la gestion des données dans les entreprises, ou, pour ceux qui le souhaitent, poursuivre leurs études en thèse pour approfondir leur expertise.

~~Eventuellement, poursuite en thèse.~~



Contacts

Secrétariat pédagogique 1re année

Lucie JAVAUX

• 03.80.39.54.17.

• lucie.javaux@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 1re année

Pierre Bordais

→ Pierre.Bordais@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique 2e année

Emilie CHARTIER

→ Emilie.chartier@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Pierre Bordais

→ Pierre.Bordais@u-bourgogne.fr

Lieu(x)

📍 Dijon

Campus

👉 Campus de Dijon



Programme

Master 1

semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Connaissances fondamentales	UE		66h				<u>10</u>
Droit commercial 1 : droit du commerce électronique et du numérique	Matière						
Droit commercial 1 CM	Matière		33h				
Droit commercial 1 TD	Matière			15h			
Droit international privé 1	Matière						
Droit international privé CM	Matière		33h				
Droit international privé TD	Matière		33h	15h			
	Matière						
UE2 - Connaissances c Complémentaires obligatoires	UE		73h				8
Droit Européen des affaires	Matière		33h				
Droit bancaire de la concurrence	Matière		33h				
			0h				
UE3 - Connaissances additionnelles	UE		73h				<u>4</u>
Anglais LV1 Droit bancaire	Matière		33h				
Droit du commerce international	Matière		0h				
			33h				
UE4 - Compétences transverses et professionnalisation	UE			45h			4
Allemand LV2 anglais	Matière			15h	15h		
Espagnol LV2	Matière			h			
Stage – deux semaines minimum	Matière			15h			
Initiation à la recherche	Matière						
UE5 – Options – 1 choix	UE						4
Problème de droit international contemporain	Matière		33h				
Droit international public approfondi	Matière		33h				
Ingénierie patrimoniale	Matière		33h				

semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Connaissances fondamentales	UE		73h				<u>10</u>
Droit international privé 2	Matière						
Droit international privé 2 CM	Matière		33h				
Droit international privé 2 TD	Matière		33h	15h			
Droit de la donnée	Matière		0h				
Droit de la donnée CM	Matière						



		33h	
UE2 - Connaissances complémentaires	UE	70h	8
Propriété intellectuelle	Matière	30h	
Droit comparé Contrats commerciaux et droit de la distribution	Matière	30 40h	
UE3 - Connaissances additionnelles	UE	70h	46
Anglais LV1 Droit comparé	Matière	30h 15h	
	Matière	40h	
		30h	
Droit commercial 2 : droit des entreprises en difficulté			
UE4 – Connaissances transverses et professionnalisation – 1 choix	UE	45h	42
Allemand LV2 anglais	Matière	15h	
Espagnol LV2	Matière	15h	
Stage – deux semaines minimum	Matière		
Initiation à la recherche	Matière		
UE 5 – Options – 1 choix	UE		
Droit et liberté de la personne humaine	Matière		
Droit des assurances	Matière	33h	
Protection des droits de l'homme au sein des nations unies et de l'UE	Matière	30h	
		33h	

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :	MASTER DROIT ECONOMIE GESTION					M2
Mention :	DROIT					
Parcours :	Droit du numérique					
Volume horaire étudiant :	383 h	33 h	h	h	616 h	416 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais		22/03/2022	

Contacts :

Responsable de formation	Secrétariat pédagogique
Pierre Bordais Maitre de conférences - Bureau 132 C	Emilie CHARTIER ☎ 03.80.39.53.83
Composante(s) de rattachement : UFR DROIT, SCIENCES ECONOMIQUE ET POLITIQUE	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Le numérique est désormais au cœur des évolutions sociétales et économiques, ce qui soulève des enjeux cruciaux en matière de droit et de régulation. Chaque innovation technologique, qu'il s'agisse de données personnelles, d'intelligence artificielle ou de blockchain, nécessite un cadre juridique précis pour garantir un usage éthique et sécurisé des données. Ce Master vise à former des juristes capables de répondre aux exigences techniques, juridiques et éthiques dans le domaine du numérique, avec une spécialisation en droit des données, cybersécurité et régulation des technologies. L'objectif est de doter les étudiants de compétences approfondies pour appréhender les enjeux juridiques complexes liés à la transformation numérique

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les entreprises, cabinets d'avocats, administrations et organisations internationales recherchent activement des juristes spécialisés dans le droit du numérique, aptes à gérer les défis liés aux données personnelles, à la conformité RGPD, à la protection contre les cyberattaques, et à la régulation de l'intelligence artificielle. Les diplômés pourront donc s'orienter vers des fonctions de juriste spécialisé en droit du numérique, délégué à la protection des données (DPO), consultant en conformité numérique ou expert en régulation des technologies. Des opportunités sont également envisageables en matière de poursuite d'études (doctorat) pour ceux souhaitant approfondir leur expertise.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences développées sont variées et permettent une compréhension transversale du droit numérique, incluant la maîtrise du cadre légal des données, la cybersécurité, la régulation des nouvelles technologies et la gestion de la conformité. Les étudiants acquièrent ainsi des savoirs et des savoir-faire en droit, en informatique appliquée, en éthique et en politique de gestion des données, leur permettant d'aborder les problématiques juridiques du numérique de manière complète et rigoureuse.

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Cette formation s'adresse aux juristes, ingénieurs, informaticiens et gestionnaires souhaitant se spécialiser en droit du numérique et répondre aux nouveaux défis de la société digitale. Elle permet de maîtriser le cadre juridique des données privées et publiques, de concevoir des stratégies de conformité, de gérer les aspects contractuels des services numériques, et de prendre en compte les enjeux de citoyenneté et d'éthique numérique. À l'issue du Master, les étudiants auront les compétences pour piloter des projets juridiques dans le domaine du numérique et s'adapter aux évolutions rapides des technologies et des législations.

Le Master propose d'organiser l'examen de certification aux fonctions de DPO (avec l'organisme certifiant APAVE) à ses étudiants qui en font la demande (sous réserve d'au moins 4 étudiants intéressés). Pour en savoir plus sur la certification, voir le site de CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/certification-des-competences-du-dpo-la-cnil-adopte-deux-referentiels>).

Lien vers le site web du Master : <https://blog.u-bourgogne.fr/chaire-smart-city>

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **Sur sélection, en trois temps :**

- les candidats sont présélectionnés sur dossier par une commission pédagogique composée du directeur, du directeur des études et/ou d'enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme;
- les candidats présélectionnés sont convoqués à un entretien devant un jury composé d'universitaires et de représentants d'entreprises ;
- l'admission définitive est conditionnée à l'obtention d'un contrat d'alternance ou de professionnalisation ou d'un stage.

Les candidats doivent avoir validé un M1 de droit, d'économie, de gestion, d'informatique ou un diplôme reconnu équivalent par la commission pédagogique du master, par exemple un diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce.

Les titulaires d'un M1 droit du numérique de l'université de Bourgogne sont admissibles de droit sous réserve de l'obtention d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou d'un stage long dont la cohérence avec les objectifs de la présente formation sera validée par la commission pédagogique.

La formation est aussi ouverte à la formation continue. Les salariés titulaires d'un diplôme reconnu de Master 1 (Bac +4) peuvent postuler en prenant contact avec le service de formation continue (SEFCA ; voir ci-dessous) de l'uB ou le responsable pédagogique. Les salariés ne disposant pas de diplôme reconnu équivalent au Master 1 peuvent postuler par validation d'acquis ou équivalence de diplôme.

■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :**

Les titulaires d'un master 1 ou de tout autre titre reconnu équivalent : les étudiants devront déposer leur demande qui sera traitée par une commission de validation d'acquis.

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation ;
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (tél. 03 80 39 51 80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Le master est suivi en formation continue en alternance ou en formation initiale avec stage long. La durée du stage est comprise entre 4 mois temps plein minimum et 6 mois temps plein maximum, soit entre 616 et 924 heures.

Le rythme est : une semaine de cours, suivie de deux semaines en entreprise, de septembre à avril (environ 35 heures de cours et séminaires par semaine, 10 semaines de cours).

Une demi-journée (4h) est prévue en juin pour un entraînement à la certification aux fonctions de DPO pour les étudiants qui ont pris cette option.

Une semaine est banalisée en juillet pour permettre aux étudiants de passer la certification aux fonctions de DPO et de participer à des activités scientifiques (colloque, workshops internationaux pour étudiants...).

Les modalités d'enseignement combinent des cours en présentiel et en distanciel et des webinaires.

La présence aux cours pendant les semaines d'enseignement est obligatoire.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Semestre	UE	Bloc de compétence	Matière	Section CNU / Groupe de section / Discipline de l'enseignement	MCC	Coef CC	Heures CM	Crédits
S1	UE1	Droit de la donnée	Droit des données à caractère personnel	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	5	28,00	6 crédits
S1	UE1	Droit de la donnée	Droit des données à caractère non personnel	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	2	14,00	
S1	UE1	Droit de la donnée	Droit de l'Open Data	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	1	7,00	
S1	UE1	Droit de la donnée	Droit des bases de données	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	5	7,00	
S1	UE1	Droit de la donnée	Droit de la cybersécurité	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		21,00	
S1	UE1	Droit de la donnée	Séminaires	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		15,00	
S1	UE2	Techniques contractuelles	Techniques contractuelles	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	2	14,00	6 crédits

			<i>appliquées au numérique - Contrats informatiques</i>						
S1	UE2	<i>Techniques contractuelles</i>	<i>Droit des marchés publics appliqués au numérique</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC	5	14,00		
S1	UE2	<i>Techniques contractuelles</i>	<i>Techniques contractuelles appliquées à la Smart City</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		21,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit du commerce électronique et des plateformes</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC	4	14,00	6 crédits	
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit de la consommation appliqué au numérique</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit de la concurrence appliqué au numérique</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Economie de la Donnée</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit des contrats électroniques</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC	2	7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit bancaire et financier appliqué au numérique</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit de l'internet et des réseaux de communications électroniques</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit pénal appliqué au numérique (cybercriminalité)</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		7,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Droit international appliqué au numérique</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		14,00		
S1	UE3	<i>Droit du numérique des affaires</i>	<i>Séminaires</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		15,00		
S1	UE4	<i>Droit des nouvelles technologies</i>	<i>Droit de l'intelligence artificielle</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC	3	14,00	6 crédits	
S1	UE4	<i>Droit des nouvelles technologies</i>	<i>Droit de la blockchain et des cryptoactifs</i>	<i>0100 - Drt. priv. sc. cri</i>	CC		14,00		

S1	UE4	Droit des nouvelles technologies	Ethique de l'IA	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	3	7,00		
S1	UE4	Droit des nouvelles technologies	OSINT	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		7,00		
S1	UE4	Droit des nouvelles technologies	Droit de la propriété intellectuelle	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		14,00		
S1	UE5	Approche technique de la Smart city et des données	Introduction à la terminologie Smart City	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	4	7,00	6 crédits	
S1	UE5	Approche technique de la Smart city et des données	Introduction aux outils et développement informatique	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		21		
S1	UE5	Approche technique de la Smart city et des données	Intelligent Transport Systems (ITS) et mobilités intra et inter bâtiments	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		21,00		
S1	UE5	Approche technique de la Smart city et des données	Introduction aux enjeux techniques de la cybersécurité	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	2	7,00		
S1	UE5	Approche technique de la Smart city et des données	Séminaires	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		15,00		
S2	UE6	Savoir-faire professionnel	Stage ou alternance	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	12		12 crédits	
S2	UE6	Savoir-faire professionnel	Méthodologie du mémoire et de la recherche	0100 - Drt. priv. sc. cri	CT	12	7,00	12 crédits	
S2	UE6	Savoir-faire professionnel	Rapport de recherche	0100 - Drt. priv. sc. cri	CT		24,00		
S2	UE6	Savoir-faire professionnel	Séminaires	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC		34,00		
S2	UE6	Savoir-faire professionnel	Anglais	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	2	12,00	2 crédits	
S2	UE6	Savoir-faire professionnel	Examen de certification aux fonctions de DPO	OPTIONNEL – Préparation à la certification DPO	0100 - Drt. priv. sc. cri	CC	4		

* 1/ les salariés en formation continue sont dispensés de stage ; ils ne sont pas évalués à ce titre ;

2/ la présence en entreprise des étudiants bénéficiant d'un contrat en alternance vaut stage ; l'alternance ainsi réalisée est évaluée par le tuteur en entreprise et le tuteur universitaire selon des critères établis dans le livret d'alternance.

** l'étudiant peut soit réaliser un mémoire portant sur un sujet intéressant l'entreprise qui l'accueille en alternance ou dont il est salarié, soit participer à l'organisation scientifique et matérielle d'un colloque ;

1/ le mémoire, d'une trentaine de pages, est dirigé par un tuteur entreprise et un tuteur universitaire ; le sujet est proposé par l'étudiant en accord avec ses tuteurs ; le mémoire est soutenu devant un jury composé des tuteurs et, si besoin, d'un troisième membre choisi parmi les enseignants-chercheurs de l'uB ou intervenant dans le diplôme ;

2/ le choix du colloque n'est possible qu'à la condition qu'un nombre suffisant d'étudiants se portent volontaires pour son organisation ; le cas échéant, l'évaluation est faite en contrôle continu, tout au long de la préparation de la manifestation, par son directeur scientifique ; elle repose sur les capacités de recherche, d'organisation, d'initiative et de réflexion de l'étudiant.

*** l'examen permettant l'obtention de la certification aux fonctions de DPO est organisé à Dijon au mois de juillet, en partenariat avec l'organisme APAVE. Cet examen est ouvert aux personnes entrant dans un des deux cas suivants :

1/ Justifier de minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO (relatives à la protection & au traitement des données personnelles) ;

ou 2/ Justifier de minimum 2 ans d'expérience professionnelle (quel que soit le domaine d'activité) + minimum 35h de formation dans le domaine de la protection des données. Coût de la certification : 600 €.

Modalités de contrôle des connaissances :

- Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

- **Sessions d'examen :**

Les évaluations sont faites au fur et à mesure des cours et séminaires dans le cadre des modules, en contrôle continu ; elles reposent, selon les cas, sur la restitution écrite ou orale d'un travail personnel, sur la participation en cours ou en séminaire, sur l'élaboration de projets, la résolution de cas pratiques, la restitution d'expériences etc. Les modalités sont données par les responsables de chaque module.

- **Règles de validation et de capitalisation, principes généraux :**

- **COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- **CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

